



**L'Union des Jeunes Avocats
de Basse-Normandie**

Et

La Fédération Nationale des UJA

Organisent une formation sur le thème



**DROIT ROUTIER
(aspects droit pénal et droit administratif)**

Cette Formation sera assurée

**par Maître Joffrey LE RUYET
Avocat au Barreau de CAEN,**

**et Maître Sarah BALOUKA
Avocat au Barreau de CAEN**

Cette Formation sera validée au titre de la formation continue et est ouverte à tous.

**Le vendredi 3 mars 2017 de 14H00 à 18H00
A la Maison de l'Avocat
3, avenue de l'Hippodrome
14000 CAEN**

Maître

participera à la formation du vendredi 3 mars 2017

Adhérents à une UJA membre de la FNUJA
Elève-avocat
Avocats moins de deux ans de barreau
Avocats plus de deux ans d'ancienneté

Gratuit
Gratuit
10 €
20 €

*Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à l'ordre de l'UJA BN à
Maître Tiphaine BROTELANDE case 107
58 Boulevard des Alliés – 14000 CAEN*

DROIT PENAL

- Les nullités dans le cadre des infractions les plus courantes
 - les infractions pour excès de vitesse,
 - la conduite en état alcoolique,
 - la conduite sous l'emprise de stupéfiants
- Les différents types de poursuites et la procédure applicable
 - ordonnance pénale
 - composition pénale
 - CRPC
 - tribunal correctionnel
- Stratégie dans le cadre de la récupération des points.

DROIT ADMINISTRATIF

- Les éléments à prendre en compte pour déterminer l'opportunité d'un recours TA
 - permis 12 points,
 - permis probatoire
 - lecture d'un relevé intégral d'information
- Les recours devant le TA : référé suspension et recours en excès de pouvoir
 - moyens à soulever
 - évaluation des chances du recours